

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil vingt-deux

Le 11 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2022

PRESENTS : MMES GUÉRIN – LESENNE – POT – SCHROEDER -
TABEL

MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESLANDES – SUTRE

EXCUSÉS : MM DESCLIDES – HUBERT

ABSENTS : MME STAËL – MM JUANOLA – LEROY

POUVOIR : M DESCLIDES a donné pouvoir à M BOIVENT

Madame TABEL a été nommée secrétaire.

2022-07-03 D

Objet : Subvention aux associations

Monsieur BOISSIER DESCOMBES, adjoint à la vie associative, soumet au Conseil Municipal les diverses demandes de subvention émanant d'associations, regroupements ou amicales qui ont été reçues en mairie.

Monsieur BOISSIER DESCOMBES présente l'analyse effectuée pour l'ensemble des demandes et propose d'attribuer les subventions ainsi :

- | | |
|---------------------------------------|----------|
| • Entente Pongiste Tourriers-Jauldes | 350,00 € |
| • APE du Collège de St Amant de Boixe | 50,00 € |
| • Jauldes, Animations, Loisirs | 500,00 € |
| • AIPE | 500,00 € |
| • Les Bergères | 500,00 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur BOISSIER DESCOMBES et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

Fait à Jauldes, le 12 juillet 2022

Le Maire

Sébastien BOIVENT



Ces copies exécutoires le 13 juillet 2022